



**Certificat d'examen de type
n° F-03-J-476 du 18 décembre 2003**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/D090970-D5

**Cinémomètres SAGEM types MESTA 210 et MESTA 208 M
couplés à un dispositif POSITIVE type SVR 2000-B**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

FABRICANTS:

Société SAGEM – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15,
pour les cinémomètres types MESTA 210 et 208 M.

Société POSITIVE – 113 avenue Aristide Briand – 92160 ANTONY,
pour le dispositif de prises de vues type SVR 2000-B.

DEMANDEUR :

Société SAGEM – Le Ponant de Paris – 27 rue Leblanc – 75512 PARIS CEDEX 15.

OBJET :

Le présent certificat complète le certificat n° 03.00.251.007.1 du 29 octobre 2003 concernant le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 couplé au dispositif POSITIVE type SVR 2000-A et le certificat n° F-03-J-360 du 29 octobre 2003 concernant le cinémomètre SAGEM type MESTA 208 M couplé au dispositif POSITIVE type SVR 2000-A.

CARACTERISTIQUES :

Lorsqu'il est couplé aux cinémomètres SAGEM types MESTA 208 M ou MESTA 210, le dispositif POSITIVE type SVR 2000-B diffère du type SVR 2000-A ayant fait l'objet des certificats précités par :

- son logiciel de traitement,
- l'ajout et la suppression de connecteurs,
- la suppression de la mise à jour automatique de son horloge interne,
- l'impossibilité de déconnecter l'interface de visualisation et de commande.

Le logiciel implanté au sein du dispositif POSITIVE type SVR 2000-B porte le numéro de version "1.0" et se dénomme "SVR SA-B".

Les fichiers d'infraction sont temporairement stockés chiffrés sur le disque dur du dispositif SVR 2000-B. Lors de la clôture d'une session de contrôle, le dispositif SVR 2000-B transfère automatiquement les fichiers chiffrés vers une cartouche magnétique au format "ZIP®". Dans le même temps, ces fichiers sont effacés du disque dur du SVR 2000-B.

Les écrans de dialogue affichés par l'interface de visualisation et de commande du dispositif SVR 2000-B sont propres au logiciel SVR SA-B.

L'unité centrale du dispositif SVR 2000-B présente sur sa face avant en lieu et place des quatre connecteurs de type DB9 équipant le SVR 2000-A, un connecteur via lequel s'effectue la commande de l'objectif motorisé de la caméra. L'absence des connecteurs DB9 interdit alors le raccordement à un modem ainsi que la mise à jour de l'horloge interne du dispositif par liaison radio. Cette dernière est donc initialisée en usine.

Bien que les connecteurs USB et que le connecteur RJ 45 soient toujours présents sur la face avant du dispositif de prise de vues, aucun modem n'est connecté au SVR 2000-B. Le dispositif SVR 2000-B ne peut donc ni dialoguer, ni être paramétré, ni recevoir des commandes d'un site distant.

L'interface de visualisation et de commande du dispositif SVR 2000-B est nécessaire aux opérations de configuration sur site du dispositif SVR 2000-B et à son fonctionnement. Il n'est donc pas possible de le déconnecter lors du fonctionnement du dispositif de prise de vues.

Les commandes de réglage de seuil de vitesse au delà duquel les véhicules font l'objet de prises de vues s'effectuent directement par l'interface de commande des cinémomètres SAGEM types MESTA 210 et MESTA 208M.

Les autres conditions particulières d'installation et d'utilisation du dispositif POSITIVE type SVR 2000-B sont identiques à celles des certificats précités.

CONDITIONS D'UTILISATION :

Le manuel d'utilisation des cinémomètres SAGEM type MESTA 210 et MESTA 208 M est complété par le manuel correspondant à l'utilisation du dispositif POSITIVE type SVR 2000-B.

La station d'exploitation des prises de vues est détenue par un centre de traitement. Elle a pour fonction d'exploiter les fichiers (prises de vues et données d'infraction) issus des dispositifs SVR 2000-B. Elle n'est pas couverte par le présent certificat.

SCELLEMENTS :

Les dispositifs de scellement des cinémomètres SAGEM type MESTA 208 M et MESTA 210 sont identiques à ceux des décisions précitées.

Les logiciels contenus dans le dispositif POSITIVE type SVR 2000-B ne peuvent être remplacés ou modifiés que par le fabricant.

Avant toute modification des logiciels équipant le dispositif SVR 2000-B, un certificat d'examen de type complémentaire doit être établi. Il fixera notamment la nouvelle référence du ou des logiciels installés dans le dispositif SVR 2000-B.

La version du logiciel SVR SA-B porte l'identifiant 1.0. Cette version du logiciel est associée aux sommes de contrôle fournies en annexe n°1 du présent certificat. L'exécution de l'application "Calcul des sommes de contrôle" permet de visualiser, via l'interface de visualisation et de commande, la valeur des différentes sommes de contrôle calculées sur les fichiers sensibles composant le logiciel SVR SA-B.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le nom du fabricant POSITIVE, la désignation commerciale du dispositif "SVR 2000-B " et son numéro de série sont inscrits sur une étiquette, ou une plaque rivetée, sur le boîtier du dispositif SVR 2000-B.

Les inscriptions réglementaires portées sur les cinémomètres SAGEM type MESTA 208 M et MESTA 210 sont inchangées, notamment le numéro de décision d'approbation figurant sur la plaque d'identification de l'instrument, à savoir :

- n° 94.00.251.001.1 du 20 janvier 1994 pour le cinémomètre MESTA 208 M,
- n° 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003 pour le cinémomètre MESTA 210.

Le numéro et la date du présent certificat seront reportés sur le carnet métrologique des instruments équipés du dispositif POSITIVE type SVR 2000-B.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/D090970-D5 et chez le bénéficiaire du présent certificat.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 24 novembre 2008.

ANNEXES :

- Liste des sommes de contrôle du logiciel SVR SA-B version 1.0.
- Reproduction de prises de vues issues du dispositif SVR 2000-B.

Pour le Directeur Général
Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe n°1 au certificat n° F-03-J-476 du 18 décembre 2003

Liste des sommes de contrôle du logiciel SVR SA-B version 1.0

Fichier	Somme de contrôle
svr.exe	21fdf32391e361fc969f8829a3979d88
csa_encrypt_files.dll	d617d5cfa2e7346bebb27abb709b74bb

Annexe n°2 au certificat n° F-03-J-476 du 18 décembre 2003

Reproduction de prises de vues issues du dispositif SVR 2000-B

